

## AU SEUIL DU CARÊME

## Reprise des activités paroissiales

A l'approche du Carême, alors que le protocole pour les cultes n'a pratiquement pas changé depuis deux mois, les responsables du diocèse de Liège souhaitent une reprise progressive des activités et célébrations, tout en invitant les acteurs pastoraux à faire preuve de créativité.



## Cendres sans messe?

Le Carême commence par le grand geste du Mercredi des Cendres. Comment faire en sorte qu'un maximum de paroissiens puisse recevoir les cendres? Réponse du chanoine de Beukelaer: "Dans toutes les églises, il est suggéré de déléguer une équipe de fidèles pour imposer les cendres à diverses heures, au cours d'une célébration de la parole dépouillée, permettant à un maximum de groupes de 15 personnes de vivre ce moment fort de l'entrée en Carême."

Les baptêmes, mariages et funérailles peuvent être célébrés dans le respect des restrictions sanitaires. Mais qu'en est-il des premières communions, professions de foi et confirmations? Après les annulations en 2020, le retard n'avait pas été rattrapé partout. "Il n'est pas bon de continuer à remettre indéfiniment ces étapes dans le parcours chrétien des jeunes", lit-on dans la lettre aux acteurs pastoraux. "Nous vous invitons donc à célébrer les premières communions avec une ou maximum deux familles. Pour les professions de foi, on peut imaginer une proclamation des jeunes filmée par vidéo et diffusée sur les réseaux sociaux et un accueil individualisé dans l'église de chaque jeune avec sa famille et parrains. Pour les confirmations, quelque chose de similaire peut être mis en œuvre, le confirmateur accueillant, tour à tour, chaque jeune et sa famille dans l'église."

Le texte complet de cette lettre des responsables diocésains peut être consulté sur le site [www.evechedeliege.be](http://www.evechedeliege.be).

✍ Ralph SCHMEDER

Dans une lettre publiée cette semaine et adressée à tous les acteurs paroissiaux du diocèse, y compris les Fabriques d'église, le vicaire général du diocèse de Liège, Eric de Beukelaer, souhaite que partout, on reprenne "un rythme de vie pastorale, dans le respect des règles sanitaires qui risquent de durer".

Au centre évidemment, les eucharisties dominicales, qui ont déjà repris dans un grand nombre de paroisses. Actuellement et jusqu'à nouvel ordre, les assemblées ne peuvent pas dépasser 15 personnes. Malgré cette limitation, le vicaire général souhaite que l'eucharistie soit de nouveau célébrée partout, normalement sur réservation. Il est même permis d'agrandir le nombre de messes, "mais en veillant de ne pas dépasser le doublement du nombre de messes normalement célébrées".

## VICARIAT ANNONCER L'ÉVANGILE

## Peut-on faire catéchèse?

Une question souvent entendue ces dernières semaines: Peut-on de nouveau organiser des activités de catéchèse, alors que le Moniteur belge (29/1/2021, p. 6965) écrit: "Il est vivement conseillé de limiter le nombre de hobbies en groupe à un hobby par enfant ou jeune." Dans un courrier publié la semaine passée, le vicaire épiscopal Olivier Windels, responsable du Vicariat Annoncer l'Évangile, s'efforce de donner quelques repères à ce sujet aux animateurs.

Selon lui, la catéchèse n'entre pas en conflit avec les autres activités: "Il n'empêche qu'une certaine modération est certainement de rigueur dans la fréquence de l'organisation d'activités catéchétiques. On sera en tout cas souple et compréhensif vis-à-vis de parents que la participation de leur enfant aux activités catéchétiques mettrait mal à l'aise. Les

mesures de quarantaine éventuelles sont évidemment à observer!"

Qu'est-il permis de faire actuellement? Pour les enfants en dessous de 13 ans, on peut organiser des activités encadrées intérieures ou extérieures (de préférence), en groupe de 10 maximum. Avec les jeunes entre 13 et 18 ans, les activités doivent avoir lieu à l'extérieur exclusivement, en groupe de 10 maximum.

Autre piste d'interprétation: d'après le vicaire épiscopal Windels, il est possible de considérer la catéchèse comme une activité de culte, celui-ci était autorisé dans le respect d'un protocole strict: "Vue ainsi, la catéchèse aura impérativement lieu dans une église! Elle pourra viser les moins de 12 ans comme les plus de 12 ans. Dans ce dernier cas, la limite de 15 personnes s'impose. Pour mémoire, il n'est pas permis de multi-



plier les groupes se réunissant simultanément dans des pièces différentes d'un même bâtiment."

Voilà donc le cadre. Aux catéchistes d'y ajouter le contenu...

✍ R.S.

## Quoi de neuf?

LETTRE PASTORALE  
POUR LE CARÊME

## De la méfiance à l'alliance

Passer de la méfiance de l'autre à l'alliance avec l'Autre: tel est le cheminement proposé par notre évêque, Mgr Delville, dans sa nouvelle lettre pastorale pour le carême qui paraît ces jours-ci. En partant de cette ambiance de méfiance due à la pandémie, il conduit le lecteur à travers les grandes alliances de la Bible (Noé, Abraham, Moïse...), à l'Alliance nouvelle et éternelle que représente la mort et la résurrection du Christ.

La brochure de 20 pages (français/allemand) sera en vente au prix de 1,50 €/pc ou 1,20 €/10 exemplaires. Toute personne intéressée pourra se la procurer à la librairie diocésaine Siloë (rue des Prémontrés 40 à Liège). Merci aux responsables paroissiaux de passer une commande groupée pour leur UP (prêtres, diacres, fabrique d'église et tout autre acteur pastoral) auprès du secrétariat de l'évêque (04/230.31.57 - rue de l'évêché 25 à Liège) ou du service de l'Economat (04/230.31.62).

## ENTRÉE EN CARÊME

Visitez l'expo  
"Dettes et Migrations"

Le 17 février (Mercredi des Cendres) de 18h00 à 19h30, Entraide et Fraternité invite à une visite virtuelle de l'exposition "Dettes et Migrations: renverser le monde de la dette!" (en direct de la Cathédrale Saint-Paul de Liège). Cette expo a été créée par le Comité pour l'annulation des dettes illégitimes (CADTM). Elle sera mise en regard de grands textes de l'histoire chrétienne sur la dette et de 60 ans de campagnes de Carême.

Inscription souhaitée via [liege@entraide.be](mailto:liege@entraide.be).

## MINI-RETRAITE EN LIGNE

Apprendre à prier  
avec la Parole

Voulez-vous prendre du temps avec Dieu et apprendre à prier avec la Bible à la manière ignatienne, à écouter Sa voix et à recevoir Son amour plus profondément? Du vendredi 26 au dimanche 28 février (via Zoom), la Communauté du Chemin Neuf organise une "retraite avec accompagnement en ligne du Carmel" comprenant des topos via YouTube que vous pouvez regarder selon vos disponibilités, des exercices de prière pour la maison, un accompagnement spirituel individuel quotidien via Skype, WhatsApp ou téléphone.

Infos et inscriptions: [www.chemin-neuf.be](http://www.chemin-neuf.be) - rubrique Vie spirituelle / Retraites.